

Danielle MILON
Maire de Cassis



ÉDITO

Garder le Cap !!!
Surmenés depuis deux ans par la lessiveuse Covid 19, la 5^{ème} vague et le variant Omicron continueront à placer 2022 sous le signe de ce sale virus ! Pour autant, les Etats et les sociétés sont mieux armés qu'en 2020 pour l'affronter...
Et comme l'écrivait Alain, «Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté!»
À Cassis, notre volonté reste inchangée, tout comme notre optimisme! Avec mon équipe soudée et compétente, nous portons l'optimisme du redressement, pour valoriser tous les atouts et tous les talents, dans la proximité.

Nous gardons le Cap pour Cassis et pour les Cassidens!
L'année 2021 a vu se concrétiser de nombreux projets :

- Préserver l'environnement, l'authenticité de Cassis, la qualité de vie de ses résidents, travailler pour son développement, sont les maîtres mots de la municipalité que je conduis. À Port Miou, le château a été magnifiquement rénové et le port de Cassis dragué, grâce aux financements du conseil départemental.
- Concernant l'habitat, des logements sociaux de qualité sont en cours de réalisation et nous mettons en place le bail réel solidaire...La municipalité est résolument engagée à garder les jeunes sur son territoire, à l'année, et limiter les effets dévastateurs du meublé de tourisme !
- La sécurité des Cassidens et la sûreté de Cassis sont des axes prioritaires pour la municipalité. Preuve en est, Cassis est la première ville labellisée «sécuri-site», une distinction à la hauteur des engagements pris par la municipalité depuis 2008 !
- Concernant nos enfants, Cassis a été choisie par le rectorat pour être école bilingue, et nos personnes du bel âge ne sont pas en reste avec notamment la création d'une Maison qui leur est dédiée !
- Niveau culture et animations, nous avons réussi à organiser toutes les manifestations qui font vivre Cassis aux 4 saisons, et ce malgré la crise sanitaire. Nous nous sommes adaptés !
- Le sport est plus que jamais représenté à Cassis avec des compétitions de très haut niveau, et une pelouse toute neuve pour notre stade du Pignier - Jean Tigana, pour le plus grand plaisir de nos petits (et grands) footballeurs et rugbymen !

Chers amis cassidens, malgré la crise sanitaire, nous avons pu réaliser des investissements à la hauteur de vos attentes, maintenir les services à la population, sans augmenter les impôts, et ce malgré la fermeture du Casino Barrière pendant près d'un an.

Donc OUI, il nous est permis d'envisager 2022 avec optimisme dans notre Cassis !

Nous continuerons à travailler avec audace pour le développement de Cassis, sans jamais oublier cette authenticité qui la rend unique.

Notre engagement est intact, notre volonté est intacte, notre sens des responsabilités est intact.

Pour Cassis, nous continuerons à faire vivre vos exigences !

Je vous souhaite une année 2022 douce, belle et riche d'instant de bonheur; en pleine forme dans l'authenticité et la lumière de la vie à Cassis !

04

ENVIRONNEMENT

06

PORT DE CASSIS

08

PORT MIOU

10

CULTURE /
PATRIMOINE

14

SPORTS/LOISIRS

16

TOURISME

18

ÉCONOMIE

20

FINANCES

22

HABITAT

24

SOLIDARITÉ

26

ÉDUCATION

28

SÉCURITÉ

30

TRAVAUX

32

VIE DE LA MAIRIE

34

ÉTAT CIVIL

Pages

SOMMAIRE

**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT,
L'AUTHENTICITÉ DE CASSIS,
LA QUALITÉ DE VIE DE SES RÉSIDENTS,
TRAVAILLER POUR SON DÉVELOPPEMENT,
SONT LES MAÎTRES MOTS DE LA MUNICIPALITÉ.**



Pavillon bleu

Depuis 2011, la commune de Cassis dépose sa candidature afin d'obtenir le label "Pavillon Bleu" sur les plages de la Grande mer et du Bestouan.

Ce label nécessite une qualité des eaux de baignade excellente et la mise en œuvre sur la commune d'une politique de développement durable.

La labellisation "Pavillon Bleu" a de nouveau été confirmée sur les plages du Bestouan et de la Grande Mer pour la saison 2021.

Qualité des eaux de baignade

Les articles D.1332-4 du Code de la Santé Publique imposent aux responsables des sites de baignade de surveiller la qualité des eaux de baignade, d'en informer le public et de protéger la santé des baigneurs.

Créée en 2009 à l'initiative du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, la «**Certification Qualité Eaux de Baignade**» est la seule démarche qui place les collectivités dans une optique de surveillance active, reconnue et validée par un organisme de certification indépendant, tout au long de la saison estivale.

C'est la raison pour laquelle depuis 2011, la commune s'est inscrite dans cette démarche.

Sur la saison 2021, la stratégie «gestion qualité des eaux de baignade» de la commune a de nouveau été certifiée par un bureau de contrôle indépendant, le bureau Véritas.

Classement ARS des eaux de baignade

Le contrôle sanitaire réglementaire, effectué par l'Agence Régionale de Santé durant la saison estivale, en application du code de la Santé publique et de directives européennes, comporte des analyses microbiologiques de l'eau et des relevés de paramètres physico-chimiques.

Il conduit en fin de saison à un classement des baignades en 4 catégories :

- eau de qualité excellente
- eau de bonne qualité
- eau de qualité suffisante
- eau de qualité insuffisante.

Sur la saison 2021, les zones de baignade du Bestouan, Grande Mer, Corton et Arène ont de nouveau été classées en eau de qualité excellente.

Opération de nettoyage

Deux grandes journées de nettoyage sont organisées chaque année sur la commune de Cassis : les opérations Calanques Propres et Clean My Cassis.

Calanques propres

L'opération "Calanques Propres" s'est déroulée le 5 juin, elle a réuni une centaine de personnes sur les différents espaces naturels littoraux de la commune.

Environ 70 litres de déchets ont été ramassés. La commune a fourni des gants, des pinces et des sacs poubelles à l'ensemble des bénévoles.



Crédit photo Clean My Cassis/E. De Sousa



Clean my Cassis

L'opération "Clean My Cassis" organisée par l'association Clean My Calanque a eu lieu le 11 septembre 2021.

De nombreux acteurs économiques locaux ont contribué à la réussite de cette opération, en offrant, des collations, des déjeuners ou des cadeaux aux bénévoles.

A nouveau, la commune s'est chargée de la distribution du matériel nécessaire à la collecte des déchets.

Bilan de cette journée : 148 personnes mobilisées, 90 sacs, 370 kilos de déchets et 5 kg de mégots collectés.



Le règlement local de publicité intercommunal

La métropole votera à la fin du premier trimestre 2022 ou au début du deuxième trimestre 2022, un règlement local de publicité intercommunal.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document destiné à adapter la réglementation nationale de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes sur le domaine public ou privé aux spécificités du territoire en adoptant des dispositions plus restrictives que cette dernière.

Il assure un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages d'une part, et le droit à l'expression et à la diffusion d'informations d'autre part.

Il sera applicable sur le périmètre des 18 communes membres du conseil de territoire Marseille Provence.

LA COMMUNE A REPRIS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, VIA UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, LA GESTION DE SON EMBLÉMATIQUE PORT, ET CE, POUR UNE DURÉE DE 8 ANS.

LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES ONT ÉVIDEMMENT COMMENCÉ POUR UN ACCUEIL OPTIMAL DES PLAISANCIERS ET DES VISITEURS, LE TOUT DANS UN ENVIRONNEMENT PROPRE ET PROTÉGÉ.

PROJETS 2022



Parallèlement à la mise en œuvre de notre robot nettoyeur, nous compléterons en 2022 le dispositif de prévention des pollutions marines par la pose d'un filet collecteur de macro déchets à l'exutoire de pluie de la rue principale.

Cette année encore le JELLYFISH a eu de très bons résultats de collecte avec une moyenne de 45 litres hebdomadaires collectés.

A l'issue des inondations d'octobre 2021, le JELLYFISH a parfaitement complété le dispositif commun BATELIERS, CD13 et Commune pour le nettoyage du plan d'eau.



ANNÉE 2021

Nous avons eu une très belle saison estivale avec de nombreux plaisanciers qui avaient envie de naviguer !

Les plaisanciers européens ont été aussi présents que les années précédentes.

Le dragage du port réalisé par le département, a permis l'évacuation de nombreux sédiments, une meilleure navigation des bateliers, des usagers de l'aire de carénage et de l'ascenseur à bateau.



Le renforcement de la vidéoprotection permettra une meilleure prise en charge des signalements des usagers du port et de maintenir un niveau de prévention suffisant. Le système actuel a déjà permis de retrouver un bateau volé en moins de 48h et l'identification de contrevenants à l'ordre public sur les installations du port.



Le projet commun de requalification du môle vieux permettra de mettre au norme l'aire de carénage, l'espace pêcheurs et l'ensemble de la mise à l'eau. Ce projet d'envergure s'intégrera parfaitement avec la certification Port Propre soutenue par le Conseil Départemental.



La mise en place d'un protocole de suivi des phénomènes d'électrolyse dans le port permettra l'identification des sources électrolytiques et de garantir une meilleure pérennité des moteurs des plaisanciers.

PORT DE CASSIS

PORT MIOU, ZONE DE PLAISANCE PILOTE

1^{ÈRE} CALANQUE EN FRANCE À AVOIR OBTENU LE PAVILLON BLEU EN 2011, LA CALANQUE DE PORT MIOU RAYONNE AVEC SON CHÂTEAU MAGNIFIQUEMENT RÉHABILITÉ, SA MAÎTRISE PARFAITE DE CE QUE DOIT ÊTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TRAVAUX À VENIR EN OSMOSE AVEC LA NATURE ENVIRONNANTE.



● Nombre d'anneaux ?

- 360** titulaires d'AOT à ce jour
- 99** places de passage
- 288** titulaires d'AOT à l'issue des travaux, conformément aux engagements pris avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) (25 % de places passagers et libération du fond de la Calanque)

● Nombre de bateaux de passage à l'année ?

Plus de **2500** unités accueillies chaque année.

● Nombre de bouées écologiques posées par la ville ?

30 bouées écologiques de type Harmony (ancres à vis ou tire-bouchon) permettant en parallèle avec l'interdiction de mouillage, de préserver les herbiers de posidonies tout en offrant une capacité d'accueil pour des unités jusqu'à **17m**.

● Nombre de mètres de pontons déjà réaménagés ?

Entretien annuel correspondant à environ **200 m** dans la typologie actuelle

et à réaménager ?

918 m de pontons à réaménager complètement dans le cadre du projet de réhabilitation



INTERVIEW

GILLES PANZANI, CAPITAINE DE CALANQUE

Port Miou, la nurserie ?

Le réseau de surveillance RESPIRE va finaliser sa 6^{ème} année de surveillance de la population de poissons juvéniles de la Calanque de Port-Miou. Ce protocole d'étude et de suivi des dispositifs de type «Biohut» consiste à mesurer l'impact des nurseries de poissons implantées dans les eaux de la Calanque et installées sous les pontons. En effet, des cages métalliques sont disposées à faible profondeur et servent de refuge aux jeunes sars, daurades et autres espèces côtières. Leur suivi régulier tout au long de l'année permet aujourd'hui de mieux comprendre le fonctionnement de la colonisation larvaire de poisson sur la façade méditerranéenne. Le réseau RESPIRE ne vise pas l'évaluation exhaustive des assemblages de jeunes poissons mais, à l'image d'autres dispositifs de surveillance, permet d'avoir une représentation la plus pertinente possible d'éléments biologiques, les post-larves et juvéniles de l'année, maillon essentiel dans le renouvellement des populations naturelles dont l'écologie reste peu connue et fait actuellement l'objet de nouvelles recherches plus approfondies.



Port Miou, le château rénové ?

Les travaux de rénovation du château de Port-Miou sont enfin terminés. Ce chantier d'insertion aura permis de doter la commune d'un magnifique outil d'accueil et de découverte à la porte principale du massif des Calanques. Les locaux réhabilités abritent le siège administratif de la capitainerie, des espaces dédiés aux plaisanciers (sanitaires, espace commun, cuisine, buanderie, bibliothèque...), des salles de réunion pour les associations en lien avec les calanques et la mer ainsi qu'un point d'information animé durant la saison estivale par les écocardes du Parc National des Calanques par convention avec la Ville.

À venir, la restructuration complète des pontons de la calanque ?

Côté pontons, le renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire de la ZMEL, accordé par les services de l'Etat (DDTM, DREAL...), prévoit une restructuration complète et plus rationnelle du linéaire. Un projet de réhabilitation à forte plus-value environnementale s'étalant sur 3 ans qui devrait équiper la Calanque d'installations modernes et mieux intégrées au paysage remarquable de ce site d'exception. Les pontons ainsi réalisés selon un cahier des charges respectant les spécificités écologiques de la calanque, donneront un nouveau visage à Port-Miou avec des dispositifs optimisant la sécurité des usagers, comme la qualité de l'amarrage, tout en intégrant un volet de restauration des écosystèmes avec l'implantation de récifs artificiels.



MANIFESTATIONS CULTURELLES 2021

DÈS LE PRINTEMPS, L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION SANITAIRE A PERMIS LA RÉOUVERTURE TANT ATTENDUE DES ESPACES DE CULTURE ET L'AUTORISATION DES RASSEMBLEMENTS, DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR BIEN SÛR.

CASSIS A AINSI PU RETROUVER SES ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES ET DE NOUVELLES MANIFESTATIONS ONT PU VOIR LE JOUR.

Vous avez pu retrouver :



FÊTES VOTIVES DE LA ST JEAN ET DE LA ST PIERRE



PRINTEMPS DU LIVRE, sur le thème tellement d'actualité, «Liberté, j'écris ton nom»



NOCTURNES LITTÉRAIRES, avec des écrivains qui ont pris beaucoup de plaisir à renouer avec leurs lecteurs



CONCERT «SUR LES ROUTES DE PROVENCE» proposé par le festival de la Roque d'Anthéron, de retour à Cassis pour les amateurs de musique classique



MARCHÉ DE NOËL



FEUX D'ARTIFICES DES 14 JUILLET ET 15 AOÛT qui ont fait briller les yeux des petits et des grands!



VENDANGES ÉTOILÉES



MARCHÉ ITALIEN, avec ce petit air de Dolce Vita qui nous avez manqué !



CASSIS JAZZ FESTIVAL, avec un format inédit - plusieurs concerts répartis durant toute la saison estivale, dans les vignes ou entre mer et port

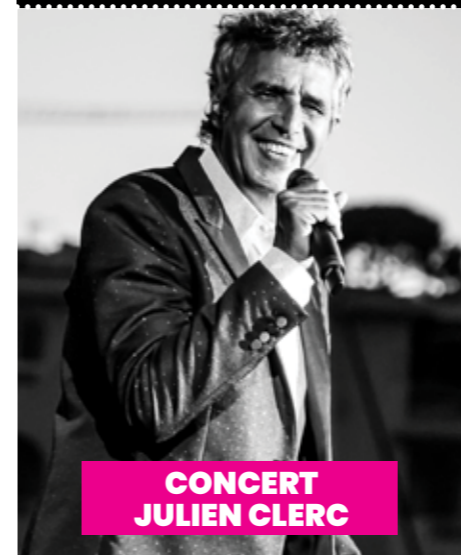
NOUVEAUTÉS 2021

Et vous avez découvert ...



VIDÉOMAPPING

Dans le cadre de Cassis capitale provençale de la culture. Un son et lumière projeté sur la falaise du château, qui a magnifiquement illustré le thème «Cassis, terre d'artiste».



CONCERT JULIEN CLERC

Une parenthèse enchantée pour les amateurs de belles mélodies et de textes poétiques.



KERMESSE GOURMANDE

Dans le cadre de Marseille Provence Gastronomie, un plongeon dans les souvenirs et les plaisirs de l'enfance, le temps d'un week-end.



CASSIS COMEDY FESTIVAL

Titoff et Elie Semoun une programmation exceptionnelle pour faire le plein d'humour.



Et aussi ...

Le Cassis Art Street, une exhibition de «Street Art» dans le jardin public lors de laquelle une dizaine d'artistes urbains vous ont fait découvrir un mouvement artistique aux modes d'expression très variés.

La saga de Molière, proposée par le théâtre du Gymnase-Bernardines de Marseille, dans le cadre de sa programmation hors les murs «Aller Vers».



PORTRAIT

CHRISTOPHE MAROUKEYAN,
DIRECTEUR DU CENTRE CULTUREL DE CASSIS

Christophe Maroukeyan, quel est votre parcours dans le domaine de la culture ?

Pendant 28 ans, j'ai été responsable d'un service culture au département des Bouches du Rhône, et, à ce titre, j'ai pu travailler pour l'ensemble des festivals, salles d'exposition, théâtre, musée...

Nous avons créé un «pass culture» à destination d'un public sénior sur tout le département.

À Cassis, j'ai créé le Cassis Jazz Festival il y a près de dix ans, qui se tient chaque année fin août.



J'ai eu l'honneur d'y recevoir des artistes de renom international : Michel Legrand, Didier Lockwood, Stochelo Rosenberg, China Moses, André Manoukian et pour la dernière édition on a reçu Stefano Di Battista dans un hommage à Ennio Morricone.



En tant que nouveau directeur du centre culturel, quels sont les projets que vous souhaitez porter ? vos ambitions dans les grandes lignes ?

Tout d'abord, j'aimerais pouvoir revenir au nombre d'adhérents au centre culturel que nous avons avant le Covid. On va donc s'atteler à faire revenir les Cassidens et les Cassidennes dans leur centre culturel, en modernisant notamment nos moyens de communication, les réseaux sociaux.

Puis, pérenniser tout ce qui est fait, et bien fait! Comme les activités pour les enfants, le Ciné Calanques qui fonctionne bien et où il y a une très belle programmation.

Pour la saison prochaine, on souhaiterait créer une programmation de concerts et de spectacles très éclectiques, avec de la musique classique, de la variété, de la musique traditionnelle, du jazz. Et aussi du théâtre. On va proposer des activités pour rajeunir un peu notre public par l'organisation par exemple de «nuit de la glisse». On a pas mal de projets, on est en réflexion avec l'équipe.

Je profite de cette occasion pour remercier l'équipe du centre culturel qui m'a si bien accueilli. Ils m'ont vraiment bien reçu, tout expliqué dans les détails. Je remercie également le conseil d'administration avec Louis Arnaud, son président, qui m'épaule et m'explique le fonctionnement de cette belle structure au service des Cassidens.

DE NOUVELLES PLAQUES DE RUES POUR UN VOYAGE DANS LE TEMPS



Comme vous avez certainement pu le constater, de nouvelles plaques de rues sont actuellement installées dans le village en dessous des plaques actuelles. Elles ont pour vocation de vous offrir un voyage dans le temps, de retracer l'histoire de Cassis.

D'ailleurs, qui savait que la rue Pierre Eydin était anciennement la rue du Saint Esprit et abritait un hospice pour les personnes sans ressources ?

Ce travail résulte d'une collaboration entre la municipalité et l'association Les Drailles de la mémoire, auquel André Jayne avait grandement participé, et qui récence l'évolution du nom des rues et donc du village, au fil du temps. Ce travail a été réalisé notamment avec le cadastre Napoléonien de 1810 mais surtout grâce à la mémoire de nos anciens et aux souvenirs qui se transmettent de génération en génération.

Il s'agit là de la 1^{ère} étape d'un itinéraire culturel patrimonial qui sera mis en place dans Cassis pour vous faire découvrir l'histoire de lieux remarquables, de personnages marquants, d'artistes inspirés... qui ont marqué le passé de Cassis.



UNE TOUTE NOUVELLE CALADE POUR LA COUR D'HONNEUR DE LA MAIRIE

Le sol en calade de la cour de l'hôtel de ville, inscrit aux monuments historiques, présente un mauvais état général de conservation, victime de l'usure du temps, du ruissèlement des eaux et de l'utilisation qui en est faite.

La calade existante en galets de rivière présente des zones plus ou moins altérées. Des parties lacunaires importantes, des zones de reprises, des souches d'arbres et des comblements qui ont affecté l'ouvrage dans sa composition.

La Commune et le Département des Bouches-du-Rhône mettent en œuvre une opération de restauration de la calade. Les interventions se limitent à la conservation, consolidation, et stabilisation des parties anciennes de l'ouvrage, à l'amélioration du cheminement central plus récent pour une meilleure harmonie de l'ensemble, à la mise en place de bordures autour des arbres en lames d'acier corten et la réfection du réseau électrique ainsi que le remplacement des sept spots encastrés au sol servant à l'éclairage des façades.

De par sa situation exceptionnelle et la diversité de son cadre naturel, Cassis est devenue au fil des années un lieu très prisé des manifestations sportives de renommée nationale et internationale.

Toujours fidèle à son image de «Capitale du sport», la municipalité veille à offrir aux compétiteurs mais aussi à l'ensemble de ses sportifs cassidains, amateurs et professionnels, des équipements toujours plus performants.

EN 2021, LE STADE DU PIGNIER - JEAN TIGANA S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !



L'objectif étant d'accueillir les scolaires et les associations sportives dans des conditions optimales et de proposer une plus grande polyvalence.

Notre stade, qui bénéficie d'un emplacement privilégié, a retrouvé toute la splendeur et toute la modernité qu'il mérite... pour le plus grand plaisir des joueurs du Cassis Football Club et de l'Association Rugby Cassis, les deux clubs dynamiques qui se le partagent !

- la pelouse synthétique existante (qui datait de 2002), a été remplacée par un gazon synthétique de nouvelle génération;
- un nouveau tracé du tapis a été réalisé proposant : 1 terrain de football à 11, 2 terrains de football à 8 et 1 terrain de rugby à 15;
- le système d'arrosage escamotable et du réseau pluvial ont été repris;
- les poteaux de buts ont été remplacés et des poteaux de rugby ont été posés;
- des filets pare-balls de 8m de hauteur ont été installés;
- une clôture conforme aux exigences FFF en panneaux électrosoudés, avec portails, hauteur 2m, en périphérie du terrain, a été posée;
- un enrobé sur les circulations a été réalisé;
- les 4 mats d'éclairage ont été remplacés par des projecteurs à technologie LED;
- les vestiaires et les parties communes extérieures attenantes aux vestiaires ont été réhabilités;
- des WC publics adaptés aux personnes à mobilité réduites (PMR) ont été réalisés.



UNE ANNÉE 2021 SPORTIVE À CASSIS



Crédit photo : J.Y. CADEDDU

- **Le Tour de la Provence**, qui a choisi Cassis comme ville étape le 12 février dernier, est dans le top 5 des épreuves cyclistes françaises et dans le top 15 au niveau mondial !
- **Le Cassis Open Provence**, l'un des plus importants tournois de tennis de la région, a vu, en septembre dernier, le triomphe du français Benjamin Bonzi, classé 85^{ème} joueur mondial !
- **Le MC Swim Challenge - le Marseille-Cassis à la nage** - est la course de tous les défis : sportif, environnemental et surtout caritatif avec son soutien aux associations de lutte contre les cancers de l'enfant. De célèbres parrains et marraines soutiennent cette course. Avec la participation de Christophe Maleau, jeune nageur de 13 ans qui a nagé 18 km pour encourager sa maman à se battre contre le cancer !

- **Le Sardines Titus Triathlon**, l'incontournable triathlon au plateau hyper relevé, a fêté sa 10^{ème} édition le 3 octobre dernier et a vu la victoire d'Anthony Pujades, pour la troisième fois, et de Charlottes Morel, pour la quatrième fois.
- **La 42^{ème} édition de la célèbre course Marseille-Cassis 20 km**, l'internationale, la mythique, la plus belle course au monde qui a eu lieu le 31 octobre dernier, a été remportée par les français Félix Bouren en 1'01'55" chez les hommes et par Mekdes Woldu en 1'13'26" chez les femmes.
- **Sans oublier les nombreux tournois et concours de pétanque de l'Association La Boule de Cassis, toujours partante pour soutenir les bonnes causes : l'Association Secound Round, le Rotary Club, l'AFM Téléthon...**



Zoom sur l'Espace jeunes... une toute nouvelle équipe jeune, dynamique et qualifiée !

Tom et Edgar, les nouveaux éducateurs sportifs, accueillent nos jeunes cassidains âgés de 12 à 17 ans, en temps «libre» ou en activités programmées, et ce toute l'année (en période scolaire les mardi jeudi vendredi de 16h30 à 18h, mercredi et samedi de 14h à 19h. Pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 19h).

Leur objectif est de permettre à nos jeunes de se retrouver dans un endroit sûr et encadré, de leur faire découvrir de nouvelles activités.

Ils peuvent profiter des nombreux équipements qui sont mis à leur disposition : le gymnase, le city stade, la table de ping pong, le babyfoot, les consoles de jeux, les mangas...



Et également s'inscrire à des sorties nombreuses et variées : sortie Laser game, week-end à Disneyland, initiation pêche, Trampoline-Park, sorties cinéma, randonnées, mini séjours sportifs, initiation street art, et cette année est même prévue une formation aux premiers secours (PSC1)...N'hésitez pas à consulter la page Facebook K6 Espace Jeunes.

VERS UN TOURISME RESPONSABLE.

Optimiser les impacts positifs du tourisme pour Cassis en termes de retombées économiques et d'emplois, tout en maîtrisant les effets négatifs en termes de cadre de vie, de préservation du patrimoine ou de protection des paysages : **voilà le sens de notre projet.**

Un projet ambitieux pour continuer à faire rayonner notre territoire **tout en le préservant.**

La réussite de notre projet repose sur une **dynamique collective.**

Ensemble, nous devons **sensibiliser les visiteurs à la beauté de notre site.** Ensemble, nous devons inventer un tourisme nouveau, **le tourisme de demain** : préserver notre paysage, prendre en compte les exigences de notre population, tout en poursuivant notre route **pour faire rêver nos visiteurs !**

LES NOUVEAUTÉS DE 2021

DES OFFRES QUI NE CESSENT D'ÉVOLUER POUR APPORTER PLUS DE SERVICES AUX TOURISTES MAIS ÉGALEMENT AUX CASSIDIENS.

Une nouvelle webcam pour Cassis !

Installée sur le toit de l'Oustau Calendal, cette webcam propose de nouvelles fonctionnalités : meilleure résolution, captures à 360 °, visuel panoramique...

Mise en place par la société Viewsurf, elle bénéficie de plus, d'un important réseau de partenaires pour une diffusion TV et web. Une excellente occasion pour Cassis d'être diffusé dans les médias.

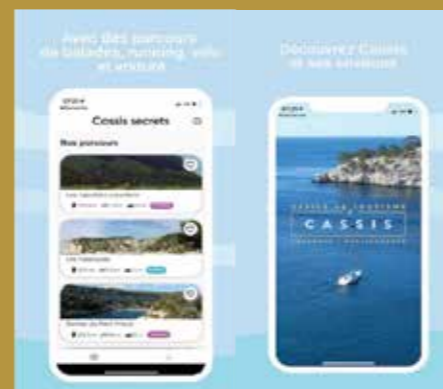
Pour retrouver cette webcam : rendez-vous sur le site de l'Office de Tourisme : www.ot-cassis.com

Une nouvelle application pour visiter Cassis : Cassis Secret

Désormais disponible sur Android et Apple Store, l'application Cassis secrets permet de profiter de 4 circuits audioguidés, pour découvrir Cassis en toute autonomie grâce à son smartphone : Vignoble, Calanques, Sentier du Petit Prince et Route des Crêtes.

Chaque parcours est ponctué d'histoires, anecdotes et bons plans sur le village et permet de découvrir à son rythme les différents itinéraires.

Pour la télécharger, rien de plus simple : Cassis Secret



Une borne SNCF à l'Office de Tourisme

C'est la première borne SNCF installée dans les locaux d'un office de Tourisme en France !

En effet, la SNCF en collaboration avec son partenaire Proxigal, vient d'installer une borne de billetterie SNCF automatique, dans les locaux de l'Office de Tourisme, sur le port. Les touristes mais également les Cassidiens peuvent désormais accéder, en cœur de village, à un service de vente de billets SNCF et bénéficier des tarifs de la SNCF dont les offres TER et longue distance (hors abonnements et ventes de cartes commerciales régionales TER).



De nouveaux supports de communication

3 nouvelles brochures ont été éditées pour répondre aux attentes des visiteurs, qu'ils voyagent en famille, entre amis, en groupes ou pour un séjour affaires.

- Un carnet de voyages de 24 pages, qui présente les incontournables et sites remarquables. Le tout illustré par de grands visuels. Il valorise Cassis en 10 coups de cœur et se décline en grandes thématiques : votre séjour à Cassis, se jeter à l'eau, se perdre dans le village...

Il est complété par un carnet d'adresses répertoriant les partenaires de l'Office de Tourisme : Hébergements, restaurants, commerces, domaines viticoles...

- Le guide «Cassis destination groupes» qui développe plus de 35 idées pour passer un séjour ou une journée en groupes.

Il est destiné aux agences de voyages, entreprises, agences événementielles...

- Troisième nouveauté, la Brochure tourisme d'affaires : «Plein soleil sur vos événements», qui s'adresse aux organisateurs de congrès, séminaires et événements d'entreprise.

Toutes ces brochures sont disponibles à l'Office de Tourisme ou en téléchargement sur le site www.ot-cassis.com



PLUS BELLE LA NUIT
À CASSIS !



L'opération de promotion

«Plus belle la nuit à Cassis» : 2 = 3

Pour la seconde année, les hôteliers de Cassis s'associent et proposent une offre spéciale pour venir se ressourcer quelques jours sur l'arrière-saison.

L'opération baptisée «Plus belle la nuit à Cassis», permet pour deux nuits achetées, que la troisième nuit soit offerte. Cette offre valable jusqu'au 8 avril 2022 concerne les nuits du dimanche au jeudi soir inclus.

ZOOM SUR ...

LE MÉHARI CLUB, UNE ENTREPRISE QUI "ÉLECTRISE"!



STÉPHANE WIMEZ
DIRECTEUR 2CV MÉHARI CLUB CASSIS

Vous avez regroupé l'ensemble de vos activités à Cassis, en quoi cela a-t-il été bénéfique pour le Méhari Club ?

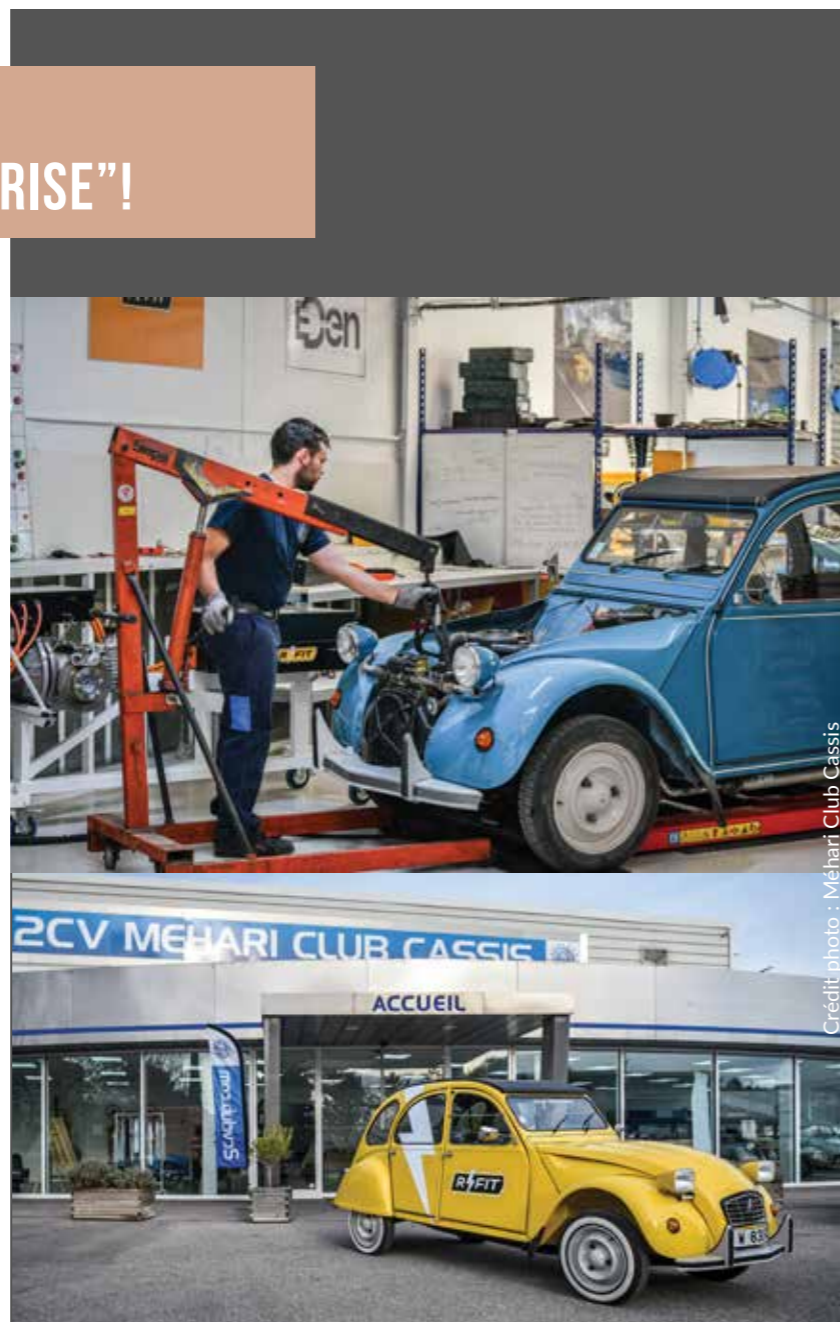
Cela a été bénéfique à plusieurs titres car historiquement nous étions sur Cassis et sur Carnoux, et quand on a deux sites, un site de production, un site de distribution, qui sont éloignés l'un de l'autre, ce n'est pas facile à gérer au quotidien, ni en termes de management. On a pu se regrouper grâce à l'appui et l'aide de la municipalité, à Cassis, dans un bâtiment beaucoup plus moderne, plus efficace et accompagner notre développement dans le e-commerce.

Cela a-t-il développé l'emploi ?

Tout à fait, quand nous avons repris l'entreprise en 2013, il y avait une quarantaine d'employés, aujourd'hui nous sommes 70 !

Quelles sont les perspectives de développement du Méhari club ?

Le Méhari Club se développe sur 2 métiers: tout d'abord, son métier traditionnel de refabrication de pièces détachées. Grâce au nouveau bâtiment, sur Cassis nous avons développé le e-commerce et aujourd'hui nous faisons 75% de notre chiffre sur internet. Et nous avons un gros développement de l'électrique que nous avons mené à partir de 2016. Nous sommes aujourd'hui un constructeur automobile. Peu de gens le savent mais il y a un constructeur automobile à Cassis ! Nous avons créé une Méhari électrique et depuis peu de temps, nous nous sommes engagés dans la conversion des véhicules anciens dans l'électrique. On le fait pour les 2CV et nous avons de nombreux projets en cours.



Crédit photo : Méhari Club Cassis

Cette année, vous avez participé à de nombreuses émissions télé. Les médias portent un très grand intérêt à la Méhari, comment expliquez-vous ce phénomène d'attractivité ?

C'est évidemment une attractivité pour l'objet Méhari. Pour beaucoup de clients et beaucoup de journalistes, c'est un peu une madeleine de Proust! Aujourd'hui nous avons 2 facettes : entreprise du patrimoine vivant, mais nous sommes également une entreprise tournée vers la transition écologique puisque nous créons de l'électrique et cette activité de conversion électrique appelée le "rétrofit" intéresse beaucoup de monde parce que c'est un vrai sujet d'actualité.

» LE BNI , UN CONCEPT QUI FÉDÈRE ET QUI S'ENVOLE !

MEHDI BENTAHILA
DIRECTEUR DU BNI DES BOUCHES DU RHÔNE



Qu'est-ce que BNI (Business International Network) ?

Le BNI, c'est le plus gros réseau d'entrepreneurs au monde. Ça existe depuis 35 ans dans le monde entier, dans plus de 70 pays. Ce sont des entrepreneurs qui décident de se regrouper pour faire du « business » ensemble grâce au marketing de recommandation.

En France il y a 800 groupes, plus de 20 000 membres, qui s'échangent plus d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires tous les ans. C'est vraiment un réseau très important. Tous les métiers peuvent être représentés dans un groupe BNI. On y retrouve agent immobilier, banquier, artisan commerçant, professionnel de santé, c'est ça qui est intéressant, c'est cette richesse des métiers !

Quels sont les avantages pour une entreprise ou un entrepreneur de faire partie du BNI ?

Les avantages sont nombreux lorsqu'on veut développer son activité, lorsqu'on veut étendre son réseau professionnel. D'ailleurs on se rend compte très vite qu'on étend également son réseau personnel. Quand on est dans un groupe de 60 membres, tel qu'il existe à Cassis aujourd'hui, c'est comme si on avait 60 commerciaux qui 7 jours sur 7 pensent à nous pour nous recommander auprès de leur entourage. Il y a une règle au BNI, c'est que chaque activité ne peut être représentée que par une seule personne donc il n'y a pas de concurrence entre les membres. L'accélération du business est assez « bluffante » lorsqu'on rejoint un groupe BNI car on se retrouve rapidement à être recommandé par d'autres groupes, d'autres villes. Le BNI, c'est Le réseau et la mutualisation !

Pourquoi avoir créé un tel réseau à Cassis ?

Déjà parce que je suis cassidien depuis plus de 10 ans ! Parce que je suis moi-même membre BNI depuis plusieurs années. Et surtout je crois en ce concept ! Je dirige une agence de communication et le BNI m'a apporté énormément de nouveaux clients. A Cassis, j'ai trouvé auprès de Madame le Maire un soutien important, qui a décidé de prêter à notre groupe cassidain l'Oustau Calendal pour notre réunion hebdomadaire du mercredi matin.

Combien avez-vous d'adhérents aujourd'hui ?

Aujourd'hui Cassis compte 67 adhérents. Il y a eu un engouement incroyable pour ce groupe ! Il y a 800 groupes en France et Cassis est le 2ème groupe de France en nombre de membres! Il y a plus de 500 000 euros de chiffre d'affaires qui a été échangé entre les membres depuis quelques mois, et près de 800 recommandations. Et la famille continue de s'agrandir à chaque nouvelle réunion.

Y'a-t-il encore des métiers que vous recherchez ?

On cherche un carreleur, un fleuriste, certains commerçants, un géomètre, une agence d'intérim, un déménageur, une agence de transport... de nombreux métiers sont encore recherchés.

Pour que Cassis devienne le premier groupe BNI de France !



**MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE,
DES INVESTISSEMENTS À LA HAUTEUR DES ATTENTES,
ET LE MAINTIEN DE SERVICES À LA POPULATION,
SANS HAUSSE D'IMPÔTS !**

POINT FINANCES ET INVESTISSEMENTS

Si la crise sanitaire a encore impacté les finances de la commune cette année, (cf témoignage d'Olivier Bader, Directeur du Casino Barrière de Cassis), la ville de Cassis a toutefois su conserver ses capacités d'investissement et de maintien du service public à la population.

Ainsi, d'importants travaux ont été réalisés ou vont l'être dans les prochains mois.

Nous pouvons citer, entre autres, la réhabilitation complète du stade Jean TIGANA qui a été menée à bien, l'installation de nouvelles aires de jeux au parc Regis VIDAL, la réfection intégrale des sanitaires du centre d'hébergement R. RIGAUD, le lancement de la restauration de la calade de l'hôtel de ville protégée au titre des monuments historiques et la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux.

Les services à la population ont été maintenus et renforcés dans certains domaines pour répondre aux exigences créées par la situation.

Il en est ainsi dans le domaine de l'enfance, petite enfance, pour garantir le respect des obligations sanitaires et des protocoles liés à la pandémie, et aussi en matière de sécurité, par l'accroissement significatif des effectifs de la police municipale durant la saison estivale élargie.



Une politique culturelle et événementielle variée a également été maintenue dès la sortie du confinement pour que ne fléchissent pas l'attractivité et l'animation de notre commune au moment où nous en avons le plus besoin.

Le maintien de ce bon niveau d'investissement et de prestations est rendu possible grâce à nos finances saines et aux efforts de gestion rigoureux engagés depuis plusieurs années.

Cette année encore le résultat de clôture de l'exercice budgétaire sera excédentaire, sans hausse d'impôts, sans recours à l'emprunt, sans qu'ait été contractée de ligne de trésorerie, malgré les restrictions d'ouverture du Casino Barrière.

Ainsi, malgré un contexte économique et financier contraint, il nous est permis d'envisager 2022 avec optimisme grâce à une clôture 2021 satisfaisante.



INTERVIEW

OLIVIER BADER, DIRECTEUR DU CASINO BARRIÈRE DE CASSIS

Quel est le bilan à tirer de la crise Covid pour le Casino Barrière de Cassis ?

Les conséquences sont multiples, variées et très importantes malheureusement. Nous avons fermé le Casino pendant quasiment un an, sans activité, ce qui n'était jamais arrivé pour un Casino jusqu'à aujourd'hui. Il y a tout d'abord le bilan humain avec des collaborateurs qui se sont retrouvés confinés pendant un an, ce qui a un impact psychologique indéniable. La solidarité a été incroyable pendant cette période compliquée. Nous avons, comme vous tous, les informations la veille pour le lendemain et chacun a su s'adapter pour reprendre le travail dans des rythmes plus ou moins soutenus.

Il y a également le bilan financier, indéniablement, puisque ça a eu un impact très lourd sur notre établissement. Lorsqu'un établissement est fermé, on ne fait pas zéro, on fait du négatif car il y a des charges fixes. A l'échelle du groupe Barrière, ça pèse très lourd car il possède 30 casinos.

Conséquence financière et pécuniaire également pour les collectivités, pour l'Etat. La mairie de Cassis en a été le premier tributaire car le produit des jeux contribue fortement au budget de fonctionnement de la municipalité.

Nous avons été conduits à nous restructurer, à repenser notre offre de jeux pour faire en sorte que chacun, client comme collaborateur soit sécurisé dans le futur.



Qu'avez-vous mis en place pour relancer l'activité après cette année de crise ?

2 critères étaient très importants pour la reprise 1/la sécurité du collaborateur et du client. Des protocoles très stricts ont été appliqués et respectés. Je tiens à signaler qu'il n'y a eu aucun cluster dans les Casinos de France. Le masque est maintenu, nous avons espacé d'un mètre toutes nos machines à sous et nos tables de jeux. On a mis en place des plexiglas pour séparer chaque joueur. Dernier élément, nous avons un employé dédié au nettoyage qui circule toute la journée dans l'ensemble de Casino et qui désinfecte chaque machine après usage.

Quant à la mise en place du passe sanitaire, nous avons été les premiers à installer un barnum à l'entrée du Casino pour tester de l'ouverture jusqu'à la fermeture du Casino les clients non vaccinés. Un grand merci à la municipalité de nous avoir aidé à cette mise en oeuvre ainsi qu'à la pharmacie du Casino qui s'est mise à notre disposition.

Le Casino de Cassis fait **360 000 entrées par an**. Nous avons une baisse de 20 à 30% d'entrées dans le Casino. Grâce à ce barnum nous avons réussi à limiter la chute des entrées puisque nous avons fait près de 300 tests par jour.

Aujourd'hui, alors que près de 80% de la population est vaccinée, nous restons à près de 100 tests par jour. Sans ce barnum, nous aurions été encore plus impactés sur les entrées.



Vous êtes optimiste pour l'avenir ?

Nous sommes très optimistes ! Le Casino est un lieu de divertissement et nous sortons d'une période de crise. On espère pouvoir satisfaire le plus grand nombre. Nous avons lancé une politique d'animations très soutenue.

Nous avons également créé au sein du Casino un espace de 70m² à disposition du public pour une soirée anniversaire ou une journée de séminaire. Nous avons investi sur de nouvelles machines à sous pour que le client prenne du plaisir à nous retrouver, et pour lui donner du plaisir à s'amuser !

DES LOGEMENTS SOCIAUX DE QUALITÉ EN COURS DE RÉALISATION À LA MISE EN PLACE DU BAIL RÉEL SOLIDAIRE, LA MUNICIPALITÉ EST RÉSOLUMENT ENGAGÉE À GARDER LES JEUNES SUR SON TERRITOIRE, À L'ANNÉE, ET LIMITER LES EFFETS DÉVASTATEURS DU MEUBLÉ DE TOURISME.

CARENCE/EXONÉRATION

Les communes sont soumises à des obligations triennales de réalisation de logements sociaux.

À l'issue de ces périodes triennales, le bilan de la commune est examiné par les services de l'Etat.

Si la commune n'a pas rempli ces objectifs, elle peut être carencée et se voir imposer des fortes contraintes et notamment une majoration des prélèvements réalisés sur ses ressources fiscales.

Pour la commune de Cassis, Monsieur le Préfet n'a pas pris d'arrêt de carence.

En effet, la Préfecture a salué le travail de la municipalité, son volontarisme durable en matière de production de logements locatifs sociaux et le dynamisme de production mis en œuvre depuis 2008 avec le conventionnement de 178 logements.

De plus, cette année encore, aucun prélèvement ne sera effectué par les services de l'Etat sur les ressources fiscales de la commune.

Madame le Maire a également obtenu du Ministère de la transition écologique une exonération de 50% des objectifs de production de logements sociaux sur la prochaine période triennale.

En effet, la Ministre en charge du logement a reconnu que la ville de Cassis présentait des spécificités dont certaines constituaient de fortes contraintes pour atteindre à chaque période triennale les objectifs de production.



Je salue la réalisation de logement social dans une commune si particulière comme Cassis.

Madame le Maire, les services de l'Etat, la ministre du logement sont convaincus de votre détermination à faire du logement social, malgré les faibles disponibilités foncières dont vous disposez.

C'est la raison pour laquelle vos objectifs de production de logement social ont été révisés, pour tenir compte de cela.

Et là vous faites une opération exemplaire, puisque l'intégralité des logements seront offerts en logement social. Donc merci de votre engagement".

Yvan CORDIER

Secrétaire Général de la Préfecture des Bouches du Rhône, lors de la pose de la première pierre du Mussuguet

LES PROGRAMMES EN COURS

Trois nouveaux programmes sont en cours de réalisation :

21 logements aux Carriers
Livraison prévue 1^{er} trimestre 2022

60 logements au Mussuguet
Livraison prévue 2^{ème} trimestre 2023

30 logements sur le foncier du local Orange, avenue Alphonse Daudet,
Livraison prévue 1^{er} trimestre 2024.



DEUX PROGRAMMES EN COURS DE MONTAGE EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE

La commune souhaite se saisir d'un nouveau dispositif, le Bail Réel Solidaire afin de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes.

Le principe de l'OFS-BRS repose sur une nouvelle forme de démembrement de la propriété immobilière, la propriété du bâti étant dissociée de celle du foncier. Le ménage bénéficiaire de ce montage, dont les revenus sont plafonnés au niveau national, est alors « propriétaire des murs » et « locataire du foncier » qui reste propriété de l'OFS.

La vocation sociale de l'accession est préservée dans la longue durée grâce à une clause anti-spéculative intégrée au bail.

Cette dissociation et ces conditions de gestion sont inscrites dans la très longue durée grâce à un rechargement automatique du bail opéré à chaque revente et au contrôle de son respect par l'OFS à chaque revente, permis par la délivrance d'un agrément.

Ce dispositif devrait être déployé en centre-ville par la création de 4 logements dans une maison de ville et la réalisation de 27 logements sur un terrain communal à proximité du Hameau des Gorguettes.



NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR LIMITER LE DÉVELOPPEMENT DU MEUBLÉ DE TOURISME

En décembre 2020, Madame le Maire a proposé au conseil municipal de saisir la Métropole pour que cette dernière instaure la réglementation relative au changement d'usage sur la commune de Cassis.

Cette réglementation est un outil proposé aux collectivités pour réguler le développement du meublé de tourisme sur leur territoire.



La municipalité a souhaité la mise en place de ce dispositif car nous avons pu tous observer les impacts négatifs de ce type de location sur la commune de Cassis et ses habitants :

- détournement des biens jusque là réservés à la location résidentielle au profit de meublés touristiques pour des périodes de courtes durées ;
- augmentation du niveau des loyers ;
- inflation des prix de l'immobilier ;
- tension entre l'offre et la demande de logement conduisant des ménages à se délocaliser sur d'autres communes,

Ces effets pervers ont d'ailleurs été constatés dans de nombreuses communes en France et ont fait l'objet d'études par nos parlementaires.

D'autres pays ont également réglementé sur leur territoire ce type de location. La Cour de Justice de l'Union Européenne a d'ailleurs, dans un arrêt récent, considéré que la réglementation relative au droit d'usage était justifiée pour des raisons impérieuses d'intérêt général visant à lutter contre la pénurie de logements locatifs de longue durée.

La réglementation relative au changement d'usage s'applique sur la commune de Cassis depuis le 20 novembre 2021.

Les différentes règles applicables sont décrites sur le site internet de la ville.

UN CCAS AU COEUR DE L'INNOVATION SOCIALE



Une nouvelle équipe de responsables au CCAS à votre service et vectrice d'actions nouvelles.

Mathilde MOULIN

Tiphane COUISSINIER

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'EMPLOI

2021 : BAISSÉ DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI QUI CORROBORE AVEC LES DONNÉES NATIONALES « ACTION DIRECTE VERS L'EMPLOI »

Le service emploi du CCAS a maintenu les liens privilégiés avec certains employeurs notamment le recueil d'offres d'emploi et malgré l'annulation du Forum intercommunal de l'emploi pour la 2^{ème} année consécutive, a su mettre à profit la dynamique impulsée en créant une nouvelle action.

Un courrier a été adressé à tous les demandeurs d'emploi cassidains afin de leur proposer un rendez-vous, auprès du service emploi, et leur permettre ainsi de se positionner sur les offres à pourvoir.

Sur 37 personnes qui se sont présentées : 19 ont été positionnées sur des offres d'emploi, 9 ont été recrutées, 2 ont pu intégrer des formations longues.

LA VACCINATION À CASSIS : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Alors que la crise sanitaire a bouleversé les organisations, le CCAS a encore une fois répondu présent à la mobilisation collective, aux côtés des services de la mairie, de la Réserve communale, de la maison médicale de la Timone et du Département.

À DISPOSITIF EXCEPTIONNEL, MOBILISATION EXCEPTIONNELLE !

- Mise à disposition de bus pour se rendre à la Maison Médicale de la Timone.
- Ainsi, 100 personnes ont pu être accompagnées à la maison médicale de la Timone, pour réaliser leur schéma vaccinal complet, dès la fin mars.
- Accueil et aide administrative à l'Oustau Calendal avec le vaccinobus du Département qui est venu à Cassis tout au long de l'année.

Des cassidens ravis...Un bel esprit d'équipe et de solidarité de tous les services mobilisés.



LA SOPHROLOGIE : UN ATELIER INNOVANT À L'ESPACE RECAMPADO

Au regard des impacts post Covid exprimés par le public senior, le CCAS a mis en place un nouveau partenariat avec l'ASEPT (l'Association de Santé d'Education et Prévention sur les Territoires) afin de proposer des ateliers de sophrologie gratuits, du 7 octobre au 2 décembre.

Les séances permettent de s'approprier les techniques de respiration, de détente, de relaxation... nécessaires au bien-être.

Témoignages :

«C'est une très bonne chose, j'ai déjà ressenti du bien-être notamment sur le sommeil. J'essaie de faire les trois exercices par jour (méditer et penser à soi)...». M^{me} M.

«L'intervenante est très sympa, il y a une bonne ambiance dans le groupe. Les séances sont centrées sur la respiration. Ça détend. On prend du recul sur soi...». M^{me} G.

LA RECAMPADO : LE CŒUR DU VILLAGE

L'équipe de la Recampado a poursuivi le portage de repas jusqu'en juin 2021.

Après la période estivale, le CCAS a lancé de nouveaux concepts pour La Recampado :

- une ouverture à un public élargi :
 - aux personnes de plus de 60 ans
 - aux membres d'une association ou d'un club cassidain quel que soit l'âge
 - au personnel de la mairie
- des formules nouvelles et attractives :
 - formule repas complet à 10 €
 - formule repas simple à 8 €
 - formule à thème
 - formule repas + mise à disposition de la salle pour réunion, atelier, animation.



MAISON DU BEL ÂGE



Ouverte par le département, véritable guichet unique d'accueil des séniors, les maisons du bel âge représentent un lieu créateur de service public et de lien social.

La maison du bel âge de Cassis a ouvert ses portes en novembre 2021 en lieu et place de l'ancien Lavoir, avec une équipe en or !!!

L'objectif : lutter contre l'isolement et accompagner les séniors dans leurs démarches administratives!

Tous les services proposés sont gratuits. Le CCAS de Cassis et la Maison du Bel Âge vont pouvoir travailler en étroite collaboration pour répondre au mieux aux besoins des séniors.

2021 a souligné l'importance pour les personnes âgées, inscrites sur le registre du plan sauvegarde des risques majeurs, de bénéficier des appels téléphoniques réguliers. Ce registre permet également, pour les personnes inscrites, d'être contactées et accompagnées lors de risques naturels.

Vous avez plus de 65 ans, vous souhaitez bénéficier de ce service ?

Contactez Ericka Riechert au pôle seniors 04 42 18 36 93.

EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE LA SOUBEYRANE

Construite en 1994, la maison de retraite de Cassis, La Soubeyrane, est un EHPAD public de 48 lits d'hébergement permanent, tous habilités à l'aide sociale. La maison de retraite a depuis quelques années un projet d'extension de ses locaux.

L'augmentation de la capacité d'accueil de la maison de retraite de 16 chambres permettra de faire face à la hausse des demandes d'admission.

De plus, il devenait indispensable de réfléchir à une nouvelle configuration des différents espaces pour améliorer la prise en charge des résidents et de leurs besoins.

Une salle de kinésithérapie, des pôles d'activités et de soins adaptés et une unité protégée pour les résidents présentant des troubles neurologiques et cognitifs, seront ainsi créés.

Au regard de l'intérêt local que présente ce projet la commune a apporté son soutien foncier à la maison de retraite dans le cadre de l'acquisition du foncier mitoyen qui permettra son extension pour un montant de 314 858 euros. Ce partenariat financier va se poursuivre avec une subvention qui sera également versée pour la mise en œuvre des travaux d'un montant de 440 000 euros par la commune de Cassis.

Les travaux débiteront au printemps 2022.

PARCE QUE NOS JEUNES CASSIDENS ONT BESOIN DE PROJETS ENRICHISSANTS ET AMBITIEUX, MADAME LE MAIRE ET SON ÉQUIPE SONT À L'ÉCOUTE DE TOUTES LES OPPORTUNITÉS PERMETTANT D'OFFRIR LE MAXIMUM AUX ENFANTS DE NOTRE VILLAGE.

BILANS 2021

Le secteur de l'enfance et de la petite enfance fait partie de ceux très impactés par la gestion de la crise sanitaire. La gestion des protocoles, extrêmement rigoureuse dans nos structures, a permis de préserver au mieux leur fonctionnement sans rupture importante des services.

Les ARS ont d'ailleurs salué avec insistance l'efficacité de cette gestion au quotidien. Un partenariat étroit entre nos services et ceux de l'éducation nationale, avec l'aide précieuse des parents, permet depuis le début de cette crise de préserver au mieux la santé de chacun, enfant et adulte, dans l'attente d'une sortie de crise qui nous permettra d'ouvrir nos structures à nouveau à des projets culturels, sportifs, artistiques ambitieux comme nous le faisons depuis 2008.

LE SENTIER ÉDUCATIF DU MUSSUGUET



L'histoire de Cassis a toujours été étroitement liée à l'histoire de ses collines.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, avec l'aide de l'ONF, sont partis à la découverte de cette histoire et ont travaillé à la réhabilitation du sentier du Mussuguet.

Ils ont créé la mascotte de ce sentier, l'arbre Sylv', qui vous guidera sur les deux kilomètres de randonnée et vous permettra de découvrir la faune, la flore, les richesses souterraines du lieu, l'histoire de la pierre de Cassis, ... tout cela avec le souci constant de rappeler combien le milieu naturel est fragile et doit être protégé.

La finalisation de l'application est en cours avec l'ONF... A très vite avec Sylv' à la découverte de ce beau parcours !

FESTIVAL DU CIRQUE DE CASSIS



Cette année nous avons créé sur Cassis un nouvel événement : le festival du cirque et des arts de rue.

Une belle journée au cours de laquelle un grand nombre d'activités ont été proposées en libre accès aux enfants, spectacles, ateliers cirque, jeux, concert...

Cette journée venait clore une semaine au cours de laquelle les enfants ont bénéficié d'ateliers cirque à l'école, à la crèche, et d'activités artistiques au centre aéré.

Une belle première... à renouveler !



LANCEMENT DU PROGRAMME DARE-ENGLISH À L'ÉCOLE DE CASSIS !

Il s'agit d'un programme lancé par le ministère de l'Éducation Nationale et qui vise à développer les enseignements bilingues. L'objectif est de mettre en œuvre l'enseignement bilingue dans les écoles inscrites dans le programme. L'école Leriche Mistral a été choisie par la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale de notre département (DASEN) et nous en sommes très fiers !

Ce projet vient poursuivre celui du plurilinguisme, initié il y a quelques années à l'école maternelle Cap Canaille à titre expérimental, et que les enseignants poursuivent.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CASSIS



Parce qu'être un citoyen responsable, engagé pour le bien commun, s'apprend dès l'enfance.

L'élection du CMJC devrait enfin pouvoir être renouvelée au printemps prochain, en partenariat avec les établissements scolaires, écoles et collèges.

L'équipe municipale, très attachée à cet outil précieux de formation à la citoyenneté a hâte de pouvoir retravailler avec la nouvelle équipe !

ÉCOLES ET PLAN NUMÉRIQUE

L'école de Cassis a été dans les premières à se lancer dans le projet d'école numérique voici huit ans. L'équipement des classes déjà très conséquent sera encore renforcé grâce à notre engagement dans un programme «plan numérique» de l'État qui a retenu notre candidature.



PROJETS 2022

PROJET ACCUEIL-LANGUES AU CENTRE AÉRÉ

Photo????

Parce que nous savons que la maîtrise des langues vivantes gagne à prendre racine très tôt dans la vie de nos enfants

En cohérence avec le projet DARE-ENGLISH, le maire de Cassis a répondu à un appel à projet de l'État baptisé ACCUEIL LANGUES.

Il s'agit d'engager notre ALSH dans le plan Langues vivantes qui «encourage une précocité de l'exposition aux langues vivantes étrangères ainsi qu'une ouverture à la diversité linguistique».

Son but : enrichir l'offre linguistique de l'école dans le cadre d'un partenariat étroit entre le centre aéré et l'école en articulant l'exposition aux langues vivantes des enfants sur les temps scolaires et périscolaires.

L'équipe de notre centre aéré va donc se lancer, avec les enseignants de nos écoles maternelle et élémentaire, dans cet ambitieux projet dès cette année 2022.

Le but, à terme, est bien de faire de notre groupe scolaire un groupe scolaire bilingue !

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ 2021

LA SÉCURITÉ DES CASSIDENS ET LA SÛRETÉ DE CASSIS SONT DES AXES PRIORITAIRES POUR LA MUNICIPALITÉ.

PREUVE EN EST, CASSIS EST LA PREMIÈRE VILLE LABELISÉE «SÉCURI-SITE», UNE DISTINCTION À LA HAUTEUR DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2008.

La sécurisation du centre-ville

La municipalité s'est dotée d'une Barrière Amovible Anti-Véhicule Assassin (BAAVA) qui est déployée lors des manifestations pour sécuriser au maximum les lieux.

La vidéo protection

Le dispositif de vidéoprotection a encore évolué. Ainsi, nous sommes passés de 93 à 254 objectifs déployés sur l'ensemble de la commune. 7 visiophones, appels d'urgences, reliés directement au PCSU et 17 haut-parleurs, permettant de s'adresser rapidement et directement à la population, ont été positionnés aux endroits stratégiques, les plus fréquentés.

L'installation de nouveaux matériels a permis d'augmenter encore le niveau de sécurité de la ville.

Le stationnement

Installation des bornes d'arrêts minutes à la Viguerie, rue de l'Arène et avenue E. Agostini, pour permettre aux Cassidens de réaliser leurs courses de proximité. Le système informe du dépassement du temps imparti (limité à 30 minutes) ce qui entraîne une intervention immédiate des ASVP pour verbalisation. Deux nouvelles bornes seront installées au pied du solarium de Gaulle.

Renfort du personnel de la police municipale

La gestion des plannings des policiers municipaux a été repensée pour avoir un tuilage plus important (nombre total de PM sur la commune en même temps pour toujours plus de sécurité).

L'effectif de la police municipale à l'année est de 22 policiers, 5 agents de surveillance de la voie publique (ASVP), 7 opérateurs vidéo et 2 assistants opérateurs. Il sera très prochainement renforcé par un ASVP qui sera présent à l'année.

Zodiac pour le Raid

Danielle MILON place la sécurité au premier plan de ses actions tout comme Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, qui a choisi Cassis pour apporter son soutien aux forces de l'ordre, en remettant au patron du RAID les clés d'un Zodiac financé par le département qui sera un soutien précieux lors des missions de lutte contre le grand banditisme, le crime organisé et le terrorisme.

Mon déplacement à Cassis cet été a été l'occasion de signer avec Mme Millon, Maire de Cassis et le Général de brigade Ronan LE FLOC'H, commandant le groupement de gendarmerie départementale, la convention Sécurité Tourisme renforçant la sécurité du centre-ville de Cassis. Les conventions de sites touristiques déterminent les mesures de sécurisation spécifiques à chaque lieu selon sa vulnérabilité aux risques et menaces de toute nature. Concrètement, cela s'est traduit ici par l'élaboration d'un diagnostic de sûreté effectué par les services de l'Etat, un partage d'informations entre les partenaires, la désignation de référents et la mise en place de moyens de surveillance et de prévention. Un atout et une garantie tant pour les riverains que pour les touristes, qui peuvent alors profiter en toute sérénité du patrimoine exceptionnel de la ville. Travailler main dans la main avec les élus et la police municipale est l'une des clés de la sécurité du quotidien, et de demain.

Frédérique CAMILLERI,
Préfète de police des Bouches-du-Rhône



ZOOM SUR : 4 policiers municipaux médaillés du mérite

Martine VASSAL, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a remis la médaille du mérite à 4 policiers municipaux. Ils ont réalisé des actions de bravoure comme le sauvetage de vie, l'interpellation d'auteurs de home jacking ou de voleurs à la roulotte et contribuent au quotidien à la sécurité des biens et des personnes.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE CASSIS »»»» UNE ÉQUIPE SUR TOUS LES FRONTS !



Des actions d'envergure pour lutter contre la Covid

L'anticipation de l'équipe municipale, et les actions conjuguées du CCAS, de la RCSC, d'infirmières, de pharmaciens, de médecins, de la Maison Médicale de Santé de la Timone, du Conseil Départemental et du laboratoire installé à Cassis, ont permis de mener des opérations d'envergure pour lutter contre la Covid :

- * plus de **18 000 tests PCR** et Antigéniques ont été effectués dans les locaux de la RCSC.
- * près de **100 personnes du Bel Âge** ont été encadrées par une équipe de la RCSC, transportées par des bus affrétés par la Mairie pour être vaccinées à La Timone.
- * à ce jour, plus de **1 600 personnes** ont pu être vaccinées grâce au concours du bus CD 13 qui s'est déplacé 7 fois dans notre village.

Ces actions ont fait apparaître dans les statistiques de l'ARS 13 que Cassis détenait ainsi le pourcentage le plus important des personnes vaccinées dans le département.

MERCI À TOUS POUR L'AIDE PRÉCIEUSE !

Mais les opérations de la Réserve communale ne s'arrêtent pas là. Elle est intervenue entre autres :

- * durant la saison estivale période propice aux feux de Forêts. La surveillance accrue des services de secours, dont la RCSC qui a patrouillé tous les jours où les risques feux de forêts s'annonçaient «très sévères» et des trois véhicules qui sillonnaient nos espaces forestiers, a permis cette année d'afficher un bilan positif.
- * lors de l'incendie d'Auriol. La RCSC est intervenue, à la demande des autorités, pour prêter main forte aux auriolais (la dotation d'une remorque équipée de **50 lits, 50 couvertures et 50 kits d'hygiène**, par la Métropole, permet depuis peu la projection de ce type de matériel si l'urgence s'en fait ressentir, hors Cassis).
- * lors des inondations d'octobre, la RCSC est intervenue à plusieurs reprises pour aider les Cassidens débordés par les pluies et les inondations.



Ces actions sont possibles grâce à l'engagement, le bénévolat, et les formations régulières de cette équipe qui compte aujourd'hui 25 personnes avec l'appui sans faille du Maire. Des formations continues été comme hiver, qui permettent à la RCSC de Cassis d'être formée et diplômée sur des thématiques telles que : «Gestes qui sauvent», «Dépollution maritime», «Gestion de Crise», «Risques inondations», «Tsunami», «Feux de Forêts» etc...

LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ŒUVRE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS.
UN SERVICE PAR DES CASSIDENS, POUR LES CASSIDENS !

RÉHABILITATION ET EMBELLISSEMENT DE NOS RUES, POUR UN CASSIS TOUJOURS PLUS BEAU ET ACCUEILLANT !

DANS LA CONTINUITÉ DE SON PROGRAMME D'EMBELLISSEMENT DE CASSIS ET DE SES ENTRÉES DE VILLE, LA MUNICIPALITÉ A PROCÉDÉ À LA REQUALIFICATION DE LA PARTIE HAUTE DE L'AVENUE JULES FERRY L'AN PASSÉ. CETTE ANNÉE, C'EST AU TOUR DE L'AVENUE DE PROVENCE DE RETROUVER TOUTE SA SPLENDEUR !

AVENUE FERRY



Les travaux, qui se sont achevés en mars dernier, ont permis une revalorisation esthétique et harmonieuse de l'avenue ainsi que la mise aux normes de l'espace :

- élargissement du cheminement piéton,
- matérialisation des alvéoles de stationnement et conservation du nombre de places (42),
- requalification de la chaussée sur sa partie basse afin de réduire la vitesse des automobilistes, tout en conservant la circulation des bus de touristes,
- création d'un réseau d'assainissement pluvial,
- création d'un réseau d'éclairage public avec conservation des candélabres existants,
- remplacement des lauriers existants par 7 poiriers, 2 arbres de Judée en arbres d'alignement et 11 oliviers en pots,
- réfection des trottoirs en enrobe ocre, des bordures en pierre reconstituée et des bandes structurantes en pavés calcaire et de la chaussée en enrobé scintillant,
- implantation des potelets et de barrières pour éviter le stationnement anarchique.



Ces travaux ont été réalisés grâce à l'aide financière précieuse de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et du conseil de Territoire Marseille-Provence.

En effet, le cout total de l'opération, de 1 320 000 euros, a été pris en charge par la Métropole, avec l'aide conséquente du département des Bouches-du-Rhône.

AVENUE DE PROVENCE

LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS EST UNE PRIORITÉ !

Les travaux de requalification de l'avenue de Provence vont permettre d'améliorer, de sécuriser le cheminement piéton et réduire les vitesses des véhicules dans le sens pénétrant de la ville de Cassis. En novembre dernier, le mur de soutènement, entre l'arrêt de bus existant et l'entrée de la résidence les Hespérides a été démolit. L'acquisition par la Métropole-Aix-Marseille-Provence d'une parcelle appartenant à l'état va permettre la réalisation d'un nouveau mur de soutènement constitué de moellons de pierre naturelle sur une hauteur comprise entre 2,50m et 3m.

L'emprise ainsi gagnée à l'arrière du mur existant, permettra la mise en œuvre d'un cheminement piéton d'environ 2m de large et de jardinières ainsi que la mise en place de nouveaux candélabres et la création de 10 places de stationnement longitudinales au droit du nouveau mur de soutènement.

Les réseaux électriques aériens, au droit de l'entrée de la résidence des Hespérides, seront enfouis dans le cadre des travaux. Le revêtement de la chaussée sera intégralement repris sur l'ensemble de l'avenue.

Ces travaux qui ont débuté en novembre dernier s'achèveront fin avril 2022.



Attente réponse ST pour illustration maquette projet

PROJETS 2022

- # Enrobés avenue du 11 novembre
- # Enrobés chemin du plan olive
- # Restructuration du giratoire Colbert/Viguerie/Cabrol
- # Enrobés chemin du Brégadan (accès déchèterie)
- # Enrobés chemin de St Jean
- # Réaménagement de l'avenue Foch et de la route Imbert du giratoire St Jean au carrefour de la route des crêtes
- # Réalisation d'un giratoire à l'intersection de la RD 41e et du chemin du Plan de l'Olive
- # Divers travaux de remaniement et d'isolation thermique sur les toitures de divers bâtiments communaux
- # Création de sanitaires au parc Régis Vidal
- # Divers travaux de mise en conformité (Ad'AP) et de rénovation dans divers bâtiments communaux





NADÈGE THOBOIS,
UNE NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE À LA MAIRIE DE CASSIS

Titulaire d'un Doss administrations territoriales et forte d'une expérience de 30 ans dans les collectivités territoriales, Nadège Thobois a été DGA des services à la population dès l'âge de 27 ans à Six Fours Les Plages et a ainsi participé notamment à la mise en place de l'accueil des nouveaux arrivants, l'amélioration des lieux d'accueil, le festival des Voix du Gaou, la commission consultative de lutte contre le bruit

Recrutée à la Seyne sur Mer pour établir les mémoires en défense, elle a défendu devant les tribunaux administratifs les dossiers ressources humaines, urbanisme et réglé des dossiers juridiques complexes.

Elle s'est ensuite spécialisée dans les marchés publics pour la mise en place des règlements des marchés à Mougins en plus des services juridiques et assurances.

Au département des Alpes Maritimes pendant 9 ans, elle a contribué à la mise en œuvre de la mutualisation des moyens dans le cadre de nouvelles réorganisations des services aux DGA techniques, Finances et affaires sociales.

Enfin, à Antibes, elle a mis en place la loi littoral et le dossier de réaménagement des plages de l'Ouest en établissant la concession de plages avec l'État, lançant les délégations de service public et faisant remplacer 21 établissements de plages construits en dur par des bâtiments démontables.

Elle occupe depuis le 10 mai le poste de Directrice Générale Adjointe des services à la population comprenant les élections, l'état civil, le cimetière, la culture et les festivités patrimoniales, l'éducation et l'enfance, les sports et le CCAS.

CASSIS,
RÉSOLUTION SMART

La ville de Cassis s'est associée au projet Européen WiFi4 EU pour offrir un internet gratuit à la population.

Les bornes sont disposées actuellement :

- * autour du Port (quai des Baux, quai Calendal Oustau Calendal côté port, capitainerie)
- * autour des espaces sportifs et culturels (gymnase, salle polyvalente, espace jeune, bibliothèque l'Ariane)
- * la place Baragnon et la plage de la Grande Mer (l'Oustau Calendal côté mer, esplanade Charles de Gaulle).

Dans les mois à venir nous allons :

- * étendre la zone de couverture du Wifi4EU gratuit à port Miou à l'entrée du parc national des calanques
- * lancer le projet de bornes interactives sur les plages de la Grande Mer et du Bestouan.

La ville de Cassis Intelligente se développant sur la base des équipements WiFi4 EU.

Toutes nos bornes disposent de la technologie Zigbee, BLE 5.0 et Thread,

Nous souhaitons en exploiter tout le potentiel et améliorer la qualité de vie des administrés.

Toujours dans le cadre de son projet numérique global et consciente du fait que les smartphones sont désormais le premier canal d'accès à l'information, la ville de Cassis se dote d'une application mobile.

Une application pour mobile (Android\Apple) pour Informer et partager l'actualité de la commune.



WiFi4EU est une initiative de l'Union Européenne visant à proposer des accès gratuits à Internet dans les lieux publics de 3500 villes et villages de l'UE.

Pour faciliter la communication directe avec les administrés et proposer une instantanéité de l'information.

Les avantages d'une application:

- * canal d'information instantané et permanent disponible à tout moment (smartphone), même hors connexion.
- * amélioration de la qualité de vie à travers l'éventail de solutions et services qu'elle apporte et l'accessibilité immédiate du clic d'un doigt à l'information utile.
- * communication participative : information de la mairie vers le citoyen et participation du citoyen vers la mairie, chacun contribue au bon fonctionnement de la collectivité.
- * élément clé pour la sécurité des citoyens avec les alertes en cas d'urgence ou d'incident.
- * préservation de l'environnement : le smartphone ne nécessite pas d'encre, pas d'impression ni de papier.

RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

Chères Cassidennes, chers Cassidens,

Nous avons décidé de boycotter notre expression autorisée dans la revue 4 Saisons. Il s'agit d'un acte de contestation contre la politique de Mme le Maire à l'encontre des élus légitimes que nous sommes et qui portent la voix de près de 40% d'électeurs. Depuis notre élection en 2020, nous nous inscrivons dans une opposition constructive. Pourtant tous nos avis ou propositions sont rejetés ou – à défaut – déformés. Les dates des conseils municipaux nous sont transmis au dernier moment et les dossiers, parfois volumineux, sont donc difficilement exploitables dans ce laps de temps. Nous faisons le constat inquiétant d'une municipalité en roue libre vers une urbanisation débridée où la bienveillance et l'intérêt du bien commun sont totalement ignorés. Nos alertes, qui sont souvent les vôtres, ne sont pas prises en compte. Pour exemple le projet immobilier de construction d'un hôtel et de 10 villas sur le site de la carrière du Bestouan mériterait, notamment, que l'on entende nos nombreuses réserves et que l'on anticipe l'aggravation des nuisances et la saturation du trafic. Mais rien n'est fait en ce sens, la municipalité fonce, tête baissée. Pour plus d'informations : <https://www.nouveaucap-cassis.fr>.

Les élus du groupe « Cassis, un cap sur l'avenir ! »

Bertrand Mas-Fraissinet

Sylvie Brunet

Jean-François Favier

Marie Figarella

Jocelyn Boyer

VIE DE LA MAIRIE

NAISSANCES :

2020

Léa DEVIGNE
Isaac MOKEDDEM
Loy LAVAGNA

2021

Clémence PAULE
Ilyès SAYAH
Warren BONANSEA
Louma CEVA
Ioanna GAUZIT
Calié GLADKOFF
Lou RELLE
Charlie LEITE FORGIN
Ambre KLEIN
Mya NUNES
Tylan MIELLE BERNES
Logan WOZNIK
Léandro PELLEGRIN
Jeanne SIRVENT
Théa FERRE
Juliann CEFALIELLO
Mauro CALETA-CAR
Aurore PISANO
Paul CABERO
Jules TARABLA
Emiliu JAYNE
Maloé DELAPORTE
Lexa BRUNIER
Caelan ROBERT RAMALHO TEIXEIRA
Jade LEPIN
Amina AMARI MILLITI
Arone FROSINI CABON
Angéline DEL MASTRO
Antoine LUCIANI
Judith CARLEVARIS
Adan BALDIT
Abdel-Rahmen BEDDIAF
Charlize et Elio CECCARELLI



MARIAGES

Sandrine LEUVREY et Patrick MONTAGGIONI
Eliane KACI et Christian SEGONAT
Kheira NAMAN et Robert KLITTING
Patricia MARTIN et Emmanuel LACAUX
Lola SIFFREIN-BLANC et Lucas NEGRI
Edith VIEIRA DA SILVA et Chris GEFFROY
Maryvonne CARRIÈRE et Gérard MISON
Elodie BARDIN et Théophile AVOYNE
Marie TOURRE de ROBIEN et Balint FERENCZY
Carla OHAYON et Clément CHAMLA
Valérie AMBAL et Julien NAKACHE
Marine SCHIANO-LAMORIELLO et Joris TEROL
Nawel CHIBANI et Fabrice FERRER
Marina DAMERY et Thibault SEDDA
Audrey LHOMME et Thibault HILLMEYER
Ambre PAUL et Alexandre HABIB
Linsey FARES et François BOURGOIN
Lucie MARELLE-SEBRECHTS et Paul PEUGNET
Sophie GARIBALDI et Gilles MATHIEU
Marie-Caroline WILLEMIN et Nicolas MAGNAN
Anne SAILLARD et Salim OMARI
Béatrice BAZOUIN et Stéphane BENOIT
Emilie BRIERE et Brice DESSANGE
Meredith SABAN et Frédéric IMBERT
Claire ISOARD et Romain LEMOINE DUJARDIN BEAUMETZ
Deborah BERGAMELLI et Julien DALLAPORTA
Sharon SABBAAH et David GUEDJ
Clothilde LAMARE et Olivier LAFAYSSE
Marion DUCHAMP et Alexandre LECKI
Catherine WUITHIER et Serge LAVELLE
Audrey DI SCOTTO DI PERTA et Sébastien BARILE
Laurence MILANDRE et Alex TAHMAZOV
Clara BENATAR et Pierre DELAFONTAINE
Marine AUBERT et Manuel MAILLE
Alexandra BOSSON et Jérôme FIASCHI
Isabelle RATOUIN et Claude FRA
Nathalie MOULET et Cyril SCIUTTI
Pascale COLOGON et Cyril MICHEL
Nicole LAVOINE et Jacques PICORÉ
Virginie OSINSKI et Grégory FRA
Emmanuelle GARDON et Fabrice MASSON
Lilia SAVCA et Efreem TIMUS
Charlotte CAVENDISH et Pierre-Alexis MOSNIER

DÉCÈS

2020

DALLEST Virginie

2021

Thierry MUSCAT
Jacques GOUBIN
Guillaume GAYDON
Monique CHIARADIA
Simonne COQUAT veuve VIGNON
Jean RUEDA
Thi Buu Minh NGUYEN veuve THOMAS
Marie AGNEL
Annick VERTONGEN épouse ANDRÉ
Bernadette ACHIN épouse ELLENA
Pierrette HOUILLIER épouse LHUILLIER
Marguerite AIRASCA veuve BESSON
Marie CIGLI veuve MANUCACCI
Ludovic BRIAND
Marie-Rose ASINARI veuve FACCHINO
Mario AZZARO
Jean FUHRER
Jules GUERIN
Danièle CLAIR épouse BAROU
Gejza STRBA
Daniel MIZZI
Bruno NALIN
Gaston RIVIERE
Josyane MENARD épouse PLAISANT
Yvonne DEFFRENNES veuve CHAUMERLIAC
Annunziata ROSSI veuve BERNADET
Simone FLEURY veuve COLOMBANI
Paule CLÉREN veuve RIMBAUD
Henri ORI
Georges BARRIEUX
Paulette ROUSSEL veuve BABEL
Serge POUZET
Ange DEYNÈS
Marie-Claire LOUCHE
André GIRAUD
Joséphine GIAMBRONE veuve IACONA
Michel GARCIN
Huguette HOUSSAYE épouse GRANCHER
José DE SOUSA
Philippe SUZAN
Jeannine CARDARELLI, veuve FRA
Danielle KREMPF veuve POUMAROUX
Mireille ROULLET veuve TADDEÏ
Chantal PELASSY-MAILLARD
Michel MILON
Susana SAINZ-ZAMANILLO épouse GABRIELE
Daniel CAUVIN
Nicole SEILLIER
Philip CHAMBERS
Nissim ALBARANES
Rebecca MATTESON
Josiane CICCODICOLA épouse GABLE
Christiane GARCIA veuve MOLINA
Lucette SPERONE veuve PASCUITO
Christian LAFFON

Colette BOUIS
Anne-Marie CHABERT veuve PECORARO
Marie-José FLORIS
Grazia PULVIRENTI
Marie-Louise DACHEZ veuve SAUVAGE
Jacques DUCLOS
Jeanne GANCIA veuve SUFFREN
José COELHO
Marie-Thérèse COLOMBANI veuve COELHO
Nicole SACHOT
John SCICLUNA
Christophe JAUVION
Juana GARCIA
Medhi DONDEYNAZ
Jean-Paul GUEGUEN
Richard MILLE
Gérard ALLOUCHE
Marie LE TIEC
Arlette DEL PRETE veuve ACHARD
Jacqueline STARON-KALAFATELIS
Martine PERROT épouse DUMON
Josette BERT
Philippe FAUCHER
Maria DA SILVA ALVES veuve MARTINEZ
Esther BALOZIAN veuve TURCON
Robert AZNAR
Richard PRUVOST
Claudio ETNA
Claude GLUNTZ
Anna CUCCARONI
Jacqueline CAVEDA
Nicole MOULY-PETIT veuve CURCI
Guy OLLIVIER
Vincent LECCESE
Sylvette BONELLI
Robert MAGERE
Renée POUMEAU veuve SAMAT
Chantal GOURDIN-CASTIAN
Paul BERNARDINI
Jeanine OLIVIER veuve NICOLAS-CASSEZ
Elisabeth HAZARD veuve DUCLOS
Michel LE JUDEC
Antoine CARLINI
Marcelle VIGNAUD veuve MAGGI
Raymond CHAPUS
Adrienne PERIN veuve DELUCHI
Monique GUYADER
Paul CHAMAYOU
Marc HURET
Jean FOUET
Josette ROSSO épouse FASSY
Aïda MIDENA
Bruno BONIBURINI
Christiane MUNIER Christiane, veuve VIBERT
Philippe MAGNANI
Paul LECOINTRE



CASSIS

4 SAISONS

2022



Magazine Cassis 4 Saisons Édition 2022
Directrice de la publication : Danielle MILON
Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis
Crédit photos : Ville de Cassis - E. RUF
Impression : Imprimerie TOUTCOM - 04 42 01 00 30
Version numérique à télécharger sur www.cassis.fr
Parution : Janvier 2022

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez toutes les infos de la Ville de Cassis sur www.cassis.fr



janvier 2022